

DEPARTEMENT DU JURA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE MONT S/S VAUDREY

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un novembre à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Paulette GIANCATARINO, Maire.

| Nombre de conseillers | | |
|-----------------------|----------|---------|
| En exercice | Présents | Votants |
| 15 | 9 | 11 |

Présents : Bernard BERTHAUD, Stéphanie FAIVRE, Bernard FRAIZIER, Paulette GIANCATARINO, Liliane GOY, Thomas HUMBLOT, Christian MAGDELAINE, Didier MOMBOBIER et Christian SAINTHOT.

Date de Convocation :
13/11/2024

Absents : Marie-Hélène BILLOT, Sylvain CROZE, Nicolas KOEHREN, Arnaud LAVIGNE, Marie-Anne SALVADORI et Solène VILLET

Date d’Affichage :
16/12/2024

Pouvoir : Arnaud LAVIGNE donne pouvoir à Paulette GIANCATARINO, Marie-Anne SALVADORI donne pouvoir à Bernard BERTHAUD

N° : 2024/64

Secrétaire de séance : Liliane GOY

OBJET :

Approbation de la résiliation du marché de Maîtrise d'œuvre – Rénovation énergétique de la poste et d'un logement à Mont-sous-Vaudrey

Madame la Maire rappelle la délibération 2024-41 qui confiait l'assistance à maîtrise d'ouvrage à Soliha des travaux de rénovation énergétique du bâtiment de la Poste.

Suite à l'appel d'offres lancé sur la « maîtrise d'œuvre – rénovation énergétique de la Poste et d'un logement à Mont-sous-Vaudrey » au mois de mai 2024, le groupement constitué par le cabinet Cartallier Architectures avait été retenu le 15 juillet 2024 (délibération 2024-34).

Le 09 septembre 2024, l'avant-projet sommaire (APS) nous a été présenté et remis.

L'étude indique que le projet coûterait au final un total d'environ 900 000 € (sans compter les possibles augmentations des matières premières).

Nous avons prévu un coût situé à 600 000 € lors de notre prévisionnel, ce qui nous semblait déjà être une dépense importante pour cette rénovation.

A ce jour, aucune garantie ne nous a été donnée concernant l'avenir du bureau de Poste sur Mont-sous-Vaudrey. En outre, le contexte national annonçant « une coupe budgétaire de 50 millions d'euros sur 160 millions » d'après les propos tenus par Philippe Wahl, dirigeant de cette entreprise, en marge du congrès de l'Association des maires ruraux de France à Saint-Julien (Côte-d'Or) le 27 septembre 2024 (article dans le FIGARO paru le même jour) n'est pas là pour nous rassurer.

Si vous rajoutez à cela les baisses subséquentes des dotations de l'Etat annoncées vu qu'a priori les collectivités territoriales seraient les grandes dépen-sières et à l'origine du déficit dudit Etat.

Madame la Maire propose l'abandon de ce marché.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les conseillers :

- valide la résiliation du contrat de maîtrise d'œuvre avec le groupement dont le mandataire est le cabinet Cartallier Architectures
- Et autorise Madame la Maire, ou un adjoint, à signer tout document relatif à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré à la date susdite,
Et ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

La Maire,
Paulette GIANCATARINO

